



Neuchâtel, le 19 février 2025

Communiqué de presse Session du 18 février 2025

Les Vert·e·s neuchâtelois·e·s continuent leur engagement en faveur de la qualité de vie de la population neuchâteloise. Les conditions de travail dans le milieu carcéral, la protection de la jeunesse contre le harcèlement ou encore la politique cycliste ont été discutés au Grand Conseil.

La députation verte a accepté la modification de la Loi cantonale sur l'exécution des peines et des mesures pour les personnes adultes (LPMPA) avec quelques cautions. La délégation de tâches régaliennes pénitentiaires à des entreprises privées fait courir des risques tant aux détenu·e·s qu'à la population. Les pratiques indignes du personnel d'entreprises privées au CFA de Boudry ou encore les tentatives de fuite de détenu·e·s, généralement avec du personnel privé, laissent perplexes et imposent un niveau d'exigence élevé. Comme l'a souligné notre députée **Cloé Dutoit** : « Nous serons intransigeant·e·s sur le fait que le nouvel article 38a LPMPA ne doit pas ouvrir la porte à une privatisation de la détention hors domaine médical ». De plus, il est impératif que la formation continue et les conditions de travail du personnel carcéral, privé et public, soient suivies avec davantage d'attention de la part du Conseil d'État.

L'acceptation des quatre motions interpartis sur le harcèlement scolaire réjouit la députation verte. En Suisse, ce sont en effet au moins 10% des enfants qui sont victimes de leurs pairs. L'omniprésence des réseaux sociaux qui s'invitent aussi à la maison nécessite une approche moderne et flexible de la politique de prévention des violences. La mise en place d'un plan d'action contre le harcèlement permettra donc d'adopter une approche cohérente et coordonnée à l'échelle cantonale, au-delà des cercles scolaires. Pour **Céline Barrelet**, porte-parole verte : « Un certain nombre d'enfants aujourd'hui manquent d'empathie, banalisent la violence, la mettent à distance, car ils y sont confrontés tous les jours via leur téléphone ». Il est donc temps d'agir.

Interpellation [25.111](#) Favoriser la vitesse des camions plutôt que la sécurité des cyclistes ?

L'absence d'une piste cyclable en site propre dans le projet de réfection de la route H10 entre le Bregot et Rochefort interroge la députée **Jasmine Herrera**. A la suite du débat sur l'urgence, le Conseiller d'État a reconnu que cette variante n'avait pas été étudiée – belle preuve de l'inertie de la politique cycliste. Les réponses à toutes les questions de l'interpellation seront reçues d'ici quelques mois.